

Trouville-sur-Mer

Une « grande école hôtelière » en projet à Deauville

OUEST-FRANCE.FR | jeudi 31 mai 2018

488 mots



La future école devrait former les étudiants aux métiers de l'accueil, notamment. - Crédit ikonoklast_hh - stock.adobe.com

Mardi 29 mai 2018, la Région Normandie a annoncé qu'une grande école hôtelière, certifiée par la prestigieuse École hôtelière de Lausanne, était en projet à Deauville.

Pourquoi ? Comment ?

Pourquoi ce projet de grande école hôtelière ?

Selon les porteurs du projet - la Normandie, Deauville et la société Econovia - il manque une formation de prestige en France, à l'image de la très réputée École hôtelière de Lausanne. « À l'instar de toutes les grandes régions touristiques, la Normandie peine à faire face aux besoins de recrutement de professionnels, en particulier dans le domaine du management touristique », explique-t-on à la Région.

Quel est le lien avec l'École hôtelière de Lausanne ?

Il n'est pas encore clairement défini. Dans son communiqué, la Région parle de « certification » et de « parrainage », sans définir exactement les clauses d'un potentiel accord. « Quand l'idée du projet est née, nous avons écrit à Lausanne, détaille Philippe Augier, maire de Deauville. Ils étaient extrêmement intéressés par le fait que l'école serait ici, à Deauville. Ils nous accompagnent donc en vue d'une éventuelle certification. »

Philippe Augier rappelle toutefois que « le projet est vraiment au démarrage, et dans la phase d'études. Ce ne sont que les prémices. »

Quels seraient les types de formation proposés ?

Les thèmes majeurs restent à définir, même si la formation majeure serait basée sur « le management touristique » et plus généralement « les métiers de l'accueil », comme le rappelle le communiqué. Les services de la Région ajoutent que « la future école supérieure devrait délivrer des formations de type BAC +2 (BTS) et BAC +5 (Master) » ou « de type Bachelor en quatre années d'études » .

Également, des spécialités comme « la formation des futurs dirigeants dans les secteurs du gaming et du tourisme équin » sont envisagées. Ce qui n'est pas contradictoire avec l'école hôtelière, quand on sait que près de la moitié des ex-étudiants de Lausanne ne travaillent pas dans les métiers de l'accueil, mais dans le luxe, les services ou l'immobilier.

Sur quel terrain le projet s'installerait-il ?

Encore une fois, rien n'est fixé. « On est dans une phase où l'on doit définir les besoins exacts en termes de superficie, poursuit [Philippe Augier](#). Plusieurs lieux sont à l'étude. Ce ne sera pas forcément intra-muros, même si ça peut l'être. Plusieurs établissements portent la marque [Deauville](#) en étant situé à proximité. »

À noter qu'Econovia, compagnie d'exploitation des ports qui s'occupe notamment de Port [Deauville](#), est porteuse du projet aux côtés de la Région et de la Ville.

Quel est le calendrier ?

La Région parle d'une « ouverture à horizon 2020 ». Une annonce qui semble quelque peu précipitée, sachant que la [Normandie](#) vient de verser « une subvention de 42 000 € à la société Econovia » pour les frais liés à la seule phase préliminaire : les études et audits. Selon nos informations, 2020 serait plutôt la date de début de construction que de livraison du chantier.

Daphné CAGNARD-BUDIMAN.